



Service de prêt et de lavage de gobelets réutilisables

Cadre de restitution de l'action : Plan Territorial de Prévention

Valodea - Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais

14 Rue Camille Didier
08000 Charleville-Mézières
www.valodea.fr



Pour en savoir plus : Lien vers fiche SINOE : http://www.sinoe.org/fiche_acteur/index/id/5543

Lien vers toutes ses fiches actions : [Toutes les fiches actions de l'acteur](#)

Typologie de l'habitat : MIXTE

Population : 278970

Mots-clés : Ordures ménagères résiduelles | Eco-exemplarité | Associations | Manifestation | Consommation durable | Ménages / Grand public | Prévention des déchets

CONTEXTE

VALODEA anime le Plan Départemental de Prévention des Déchets (2011-2016) du département des Ardennes. L'action n°20 du plan vise à développer les manifestations éco-responsables sur le territoire.

La mise en place d'un service de prêt et de lavage de gobelets réutilisables départemental est apparue comme une évidence. En effet, VALODEA prête gratuitement des gobelets réutilisables depuis 2010 suite à l'acquisition de 2 000 gobelets dans le cadre de l'organisation de la fête du tri.

Toutefois, 2 contraintes importantes ont été constatées :

- La gestion des emprunts (stockage, conventionnement, préparation, lavage et gestion des stocks), gérée par le syndicat, prend beaucoup de temps mais ne fait pas réellement partie de ses missions.
- Les gobelets, à l'effigie d'un événement précis, diffusent un message désormais obsolète et mettent en avant le syndicat (logo) ce qui limite leur attractivité.

Pour maintenir et développer ce service de prêt et de lavage de gobelets réutilisables et ainsi répondre aux acteurs de tout le département, il a été convenu que le service serait géré par des professionnels partenaires. Fin 2014, l'idée est proposée lors d'un Comité de Pilotage du Plan et 2 structures sont intéressées :

- la Ressourcerie Bell'occas qui dans le cadre de la réparation des laves vaisselles, pourrait laver les gobelets lors des 'tests' de réparation,
- l'Association Ardennaise pour la Promotion des Handicapés (AAPH) qui a créé un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

En 2015, un travail de réflexion avec les acteurs du COPIL du Plan et les 2 acteurs intéressés est mené, et l'AAPH apparaît être l'acteur le plus à même de porter ce projet, pour les raisons suivantes :

- > Dimension sociale, économique et environnementale (Développement Durable).
- > Démarche éco-exemplaire : utilisation de produits respectueux de l'environnement pour le lavage.
- > Acteur local (optimisation des déplacements) avec une implantation stratégique sur le territoire : Bogny-sur-Meuse / Charleville-Mézières / Donchery / Rethel / Vouziers.
- > Locaux déjà adaptés et équipés.
- > Acteur expérimenté (logistique : stockage, conditionnement et expédition).

OBJECTIFS RECHERCHES / RESULTATS OBTENUS

Objectifs

- Faciliter l'organisation d'événements éco-responsables sur le territoire et ainsi réduire la production de déchets (gobelets jetables).
- Développer un service local et non délocalisable qui s'inscrit dans une démarche de Développement Durable en associant un acteur de l'insertion professionnelle.
- VALODEA finance le matériel au lancement de l'opération. L'objectif est de mettre en service 50 000 gobelets sur le territoire avec des caisses de stockage pratiques et solides associées et des kits de communication composés d'affiches (bâches) expliquant le fonctionnement des gobelets (caution), de sacs de rangement, de brassards et de gilets pour identifier les "référents" .

VALODEA crée également un site internet dédié permettant de réserver les gobelets en ligne et forme l'AAPH à son utilisation.

L'AAPH gère le stockage des gobelets et du matériel ainsi que la répartition sur les différents sites. L'association

gère également les emprunts (interface avec les emprunteurs, gestion des stocks, suivis des indicateurs, caution, facturation) et s'occupe du lavage des gobelets et du matériel. Cette prestation est financée par VALODEA (100€ par manifestation, plafonné à 6 000 € soit 60 manifestations par an).

Le réajustement des stocks est réalisé par l'AAPH 1 fois par an grâce à la facturation des gobelets perdus ou dégradés (1€/gobelet perdu ou dégradé).

Le prêt est gratuit, le matériel est cautionné (1€/gobelet perdu ou abîmé) et seul le lavage est facturé 0,08 € le gobelet. 250 gobelets minimum pour les emprunts (afin de rentabiliser le temps passé).

Les gobelets sont fabriqués en France avec 30 % de matière recyclée, et sont de couleur orange pour être visibles en cas d'abandon au sol.

Résultats quantitatifs obtenus

Fin 2016 : 25 manifestations ont utilisé le service et 18 700 gobelets ont été empruntés.

Résultats qualitatifs obtenus

Taux de participation des partenaires au groupe de travail du projet :

23 mars 2015 --> 44 %

2 avril 2015 --> 44 %

28 mai 2015 --> 77 %

Une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs du service est prévue pour 2017.

MISE EN OEUVRE

Année principale de réalisation

2016

Planning / Déroulement

En 2015 :

Création d'un groupe de travail composé de 9 acteurs du territoire, membres du COPIL du Plan : 4 collectivités, 3 associations, 1 auto-entrepreneuse et 1 particulier.

Organisation de 3 réunions du groupe de travail pour construire le projet (mars - avril - mai 2015) :

-> Choisir les gobelets : volume(s), quantité, qualité, fournisseur, couleur, flocage...

-> Fixer les modalités du partenariat : logistique, nettoyage, indicateurs, coûts pour VALODEA et pour l'emprunteur,...

-> Définir le plan de communication : charte graphique, site internet dédié, outils de communication, médiatisation,...

Achat de 20 000 gobelets de 25cl + 39 caisses de stockage de 450 gobelets.

En 2016 :

- Achat de 22 kits de communication (22 banderoles 120x60cm + 22 bâches 60x80cm + 44 brassards + 44 gilets fluo + 44 sacs réutilisables pour ramasser les gobelets en fin d'événement).

- Mise à disposition et répartition du matériel sur les 5 sites de l'AAPH.

- Création d'un site internet dédié : www.maconsodurable.com.

- Formation du personnel de l'AAPH.

- Lancement d'une campagne de communication (communiqué et dossier de presse, insertions publicitaires, radios locales,...).

- Création d'une brochure d'information envoyée entre autres aux 463 communes du département pour relayer notre communication (10 000 exemplaires édités).

- Signature de la convention en avril 2016 lors de la conférence de presse.

En 2017 :

- Achat de 20 000 gobelets de 50cl plus adaptés pour servir des bières.

- Achat de 58 caisses de stockage de 360 gobelets.

- Partenariat avec le FCB (Flammes Carolo Basket) pour la mise en place des gobelets aux buvettes lors des matchs.

- Financement et mise en place de la signalétique dans la salle de basket.

- Coup d'envoi d'un match des Flammes avec l'APPH pour le lancement des gobelets.

- Réédition de brochures.

Moyens humains

En 2015 :

- Animatrice du plan départemental de prévention des déchets, pour la construction du projet : 20 % du temps (construction du projet avec le partenaire, concertation avec les acteurs : réunions, comptes-rendus,... avec les prestataires : choix des produits, consultations et commandes et avec la chargée de communication :

identité visuelle, besoins pour le site internet, rédaction de la brochure, planification de la communication)
- Chargée de communication pour le site internet, les outils de communication et la médiatisation : 10 % du temps

En 2016 :

- Animatrice du plan pour la construction du projet : 30 % du temps

(finalisation de tous les supports de communication et des documents, validation de la convention, conférence de presse et médiatisation)

- Chargée de communication pour le site internet, les outils de communication, la médiatisation et la réalisation de la signalétique pour le partenariat avec le club de basket : 30 % du temps.

Moyens financiers

2015 :

Achat des 20 480 gobelets 25 cl : 6 200 € TTC

Achat des 47 caisses : 1 600 € TTC

TOTAL 2015 : 7 800 €

2016 :

Achat des 22 kits de communication : 4 500 € TTC

Rémunération AAPH (100 €/manifestation plafonné à 6000 €/an) : 2 300 € TTC

Hébergement du site internet + achat du nom de domaine : 200 € TTC

Impression de 10 000 brochures notamment mises à disposition des 463 mairies du territoire : 420 € TTC

Conférence de presse (2 calicots + traiteur) : 550 € TTC

Médiatisation : 10 900 €

Achat signalétique pour partenariat avec club de basket : 400 € TTC

TOTAL 2016 : 19 270 €

Moyens techniques

- Disposer d'une bonne capacité de stockage pour le stock de gobelets, les caisses et les kits de communication.
- Posséder des unités de lavage bien réparties sur le territoire.
- Avoir les moyens humains pour créer et gérer le site internet et les supports de communication.

Partenaires mobilisés

- Membres du COPIL intéressés
- AAPH (ESAT)
- Fabricant de gobelets et de caisses : Esprit planète
- FCB (Flammes Carolo Basket)
- Mairies et intercommunalités
- Presse

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Reproductibilité

Cette action est reproductible sur d'autres territoires au tissu associatif dense et disposant d'un partenaire bien implanté.

Originalité

- Action qui s'intègre dans une réelle démarche de développement durable
- 2 tailles de gobelets disponibles d'ici 2017 (25 et 50 cl)
- Action utile à toutes sortes de structures (entreprises, administrations, associations, particuliers,...)
- Site internet dédié pour réserver les gobelets en ligne
- Création et mise à disposition d'un kit de communication en plus des gobelets et des caisses pour le prêt

Recommandations éventuelles

- Attention à la taille des gobelets
- Choisir un partenaire fiable car il sera l'interlocuteur des emprunteurs et donc le reflet de votre image
- Bien construire la convention pour que le service soit rentable pour le partenaire tout en restant attractif pour l'emprunteur.

AUTEUR DE LA FICHE

Virginie DRUART

virginie.druart@valodea.fr

CONTACT ADEME

Antoine CHIRON
antoine.chiron@ademe.fr
Direction régionale Grand Est

Dernière actualisation de la fiche : Août 2017



Fiche action-résultat réalisée sur le site www.optigede.ademe.fr
Les informations de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.